



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 OCTOBRE 2021

CRCM 07/2021

L'an deux mille vingt et un et le 12 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de OSSE, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la Mairie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Charles PIQUARD, Maire.

**Etaient présents :** M. Pierre BARTHET, Simon BOILLOT-COLLETTE, Thomas CAMELOT, Hervé CHEVASSUT, Charley CHOPARD, Franck MORGANTI, Yohan PERROT, Charles PIQUARD, Michel SAINT-HILLIER, Nicolas TIROLE.

### **Nombre de membres**

**En exercice : 10**

**Présents : 10**

**Absent : 0**

**Ayant donné procuration : 0**

**Date de convocation :** 5 octobre 2021

**Date d'affichage :** 5 octobre 2021

**Secrétaire de séance :** Charley CHOPARD

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

### **ORDRE DU JOUR :**

- **Ouverture de la séance et signature de la feuille de présence ;**
- **Approbation du compte rendu de la réunion du 7 septembre 2021 et signature du Procès-Verbal ;**
- **Nomination d'un secrétaire de séance ;**
- **Compte rendu de réunions;**
- **Dossier Forêt;**
- **Dossier assainissement ;**
- **Dossier Travaux ;**
- **Dossier scolaire ;**
- **Dossier Urbanisme ;**
- **Dossiers sur table ;**
- **Dossier Délibérations ;**
- **Informations et questions diverses.**

## **1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2021**

Le compte rendu a été envoyé préalablement à la réunion à l'ensemble des élus et ne fait l'objet d'aucune observation.

Il est approuvé à l'unanimité.

## **2/ Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Charley CHOPARD pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

## **3/ Compte rendu d'activités**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des différentes activités intervenues depuis le dernier conseil.

## **4/ Dossier Forêt**

-Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion de la Commission « Forêt », avec l'ONF sur le plan de relance.

-Campagne d'affouage 2021-2022 : 30 affouagistes sont inscrits cette année.

-Une réunion est prévue le 25 octobre 2021, à l'initiative du PETR du Doubs Central, avec l'appui de l'association des Communes Forestières et de l'ONF, sur l'exploitation des ressources forestières et le choix de gestion forestière.

## **5/- Dossier Défense extérieure contre l'incendie**

Un contrôle des bouches d'incendie a été réalisé et un relevé de reconnaissance opérationnelle des points d'eau de la commune a été fourni.

Une demande de rendez-vous avec le SDIS pour organiser l'étude sera déposée.

La pose d'un nouveau point d'eau (bouche d'incendie) sera installée rue de l'Etang ;

Le coût de l'opération s'élève à 2.150 € HT.

Le conseil municipal valide ces travaux qui seront réalisés par l'Entreprise CUENOT.

## **6/ Dossier Scolaire**

Projet de construction d'un groupe scolaire sur le plateau :

Une réunion s'est tenue le 20 septembre 2021 à la Préfecture, à laquelle participaient Monsieur SETBON, Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur DURAND, Directeur Départemental de l'Education Nationale, Madame BAIRI, Inspectrice de l'Education Nationale, trois agents de l'Etat et les huit Maires des communes du plateau.

Chaque maire a pu s'exprimer sur ce dossier en précisant s'il était pour ou contre un regroupement sur un seul site, soit AISSEY, soit GLAMONDANS.

Le compte rendu de cette rencontre sera envoyé aux parents d'élèves.

Un échange pour un nouvel entretien avec l'Inspection de l'académie s'organise.

## **7/ Dossier Urbanisme**

-Une demande de dérogation émanant de Madame CLERC Christine et Monsieur CLERC David, pour une construction rue des Eglantiers a été acceptée après accord entre les parties.

Le courrier a été rédigé par la Chambre d'agriculture.

-Lotissement du Verger de l'Aigle :

Le devis présenté par l'Entreprise CUENOT est accepté par les membres du Conseil Municipal. Les travaux débuteront semaine 42.

-Le cabinet COQUARD a réalisé un relevé des limites sur une propriété de la rue des Rosiers. Le bornage sera effectué le 3 novembre à 10h30.

## **8/ Dossiers sur table**

-Décorations de Noël :

Suite à une réunion de la Commission, les membres du conseil sont favorables à la poursuite des décorations du village pour Noël.

Le thème retenu cette année est « les gourmandises de Noël ».

Un appel aux volontaires est lancé pour réaliser les décorations. Le rendez-vous est fixé tous les vendredis à partir de 14 heures à l'atelier communal.

La descente du Père Noël est maintenue, sous les conditions sanitaires en vigueur.

-Dossier travaux :

- Les travaux d'aménagement du secrétariat débuteront dans la semaine 42.
- Toiture de l'Eglise : des devis ont été demandés pour charpente, couverture, zinguerie, maçonnerie et nettoyage des façades.  
Une demande de subvention sera déposée.

-Dossier Transfert de compétences eau et assainissement :

Ce dossier sera examiné lors d'un prochain conseil, une fois les réunions de secteur terminées.

## **9/ Dossier délibérations**

Cinq délibérations proposées par Monsieur le Maire ont reçu un avis favorable de la part des conseillers.

-délibération N°2021-43 : Assiette, dévolution et destination des coupes de bois pour 2022.

-délibération N°2021-44 : Viabilisation du lotissement « verger de l'aigle » et choix de l'entreprise.

-délibération N°2021-45 : Affouage 2021-2022.

-délibération N°2021-46 : Subventions aux associations.

-délibération N°2021-47 : Création d'un budget lotissement.

**Ces délibérations sont affichées dans leur intégralité au panneau de la mairie.**

## **10/ Questions diverses**

-Rapport annuel du service de l'eau potable de la Ste GAZ et EAUX et rapport du service de l'eau potable du Syndicat des Eaux de la Haute Loue.

Ces documents ont été présentés aux membres du Conseil, il sont à la disposition des habitants de la commune aux heures d'ouverture de la Mairie.

-La location de la salle de Convivialité fera l'objet d'un prochain débat. (Le prêt de la salle des associations est envisagé).

-Monsieur le Maire donne la lecture des courriers qu'il a reçu et des envois effectués aux habitants.

-Le Schéma régional d'aménagement et de développement durable. Il a été approuvé en septembre 2020 après quatre années d'élaboration et de concertation ; Son but : accompagner les transitions, organiser la réciprocité, construire des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.bourgognefranche-comte.fr/notre-region-en-2050](http://www.bourgognefranche-comte.fr/notre-region-en-2050).

-Forum des élus : retour sur la réunion du 25/8/2021 :Le contrat de relance et de Transition Ecologique Doubs Baumois.

-Changement de secrétaire général à la Préfecture :

Départ de Monsieur SETBON pour Brest et remplacement par Monsieur Philippe PORTAL, qui vient de l'Isère.

-Dossier Chats errants : ce dossier fait l'objet d'un débat au sein du Conseil.

Les textes sont formels :

- Il est interdit de nourrir les chats errants sur le domaine public.
- Le maire peut prendre toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chats errants. (articles L211-22 et 23 du Code Rural).

Un document sera affiché aux endroits du village où le nourrissage a lieu.

En cas de violation du Règlement Sanitaire Départemental, l'article 7 du Décret n° 2003-46 sanctionne le contrevenant à une peine d'amende de 3<sup>ème</sup> classe, soit 450 €.

L'étude d'une convention avec une association d'animaux pour remédier à la prolifération des chats errants est en cours.

-Dossier attribution de subventions : les membres du Conseil Municipal sont favorables à l'attribution d'un versement aux associations.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 12 octobre 2021 à 22h00.**

**Le secrétaire de séance,  
Charley CHOPARD**

**Le Maire,  
Charles PIQUARD**